Georges CHAPPOTTEAU
Avril 2026

Comment coter un risque ?

Evaluation sur 3 dimensions : Fréquence / Impacts / Dispositif de Maîtrise du Risque (DMR)

1. Evaluation de la fréquence *(Envisager un horizon temps très large)*

Combien de fois l'évènement de risque peut-il se produire à l'avenir ?			
1	Moins d'une fois tous les 2 ans	3	Plus d'une fois par an mais moins d'une fois par mois
2	Une fois tous les 1 à 2 ans	4	Plus d'une fois par mois

Ev (Criticité) = F (1 ou n fois par an) x Somme des Impacts

Criticité nette = (F x Somme des Impacts) / DMR

2. Evaluation des impacts

2.1. L'évènement de risque peut-il avoir un impact financier ?

Si non : passer au point 2.2.

Si oui : indiquer un montant dans les fourchettes suivantes

Combien coûterait l'évènement de risque s'il survenait ? (intervalles à adapter en fonction de l'organisation)					
1	0 à 10 000 €	3	100 000 à 300 000€	4	3 à 10M€
2	10 000 à 50 000€	3	300 000 à 1M€	4	> à 10M€
2	50 000 à 100 000€	3	1 à 3M€		

2.2. L'évènement de risque peut-il avoir un impact d'image ?

Si non : passer au point 2.3.

Si oui : cocher les cases parmi les acteurs suivants pour obtenir un score de 0 à 100

Quels acteurs seraient impactés si l'évènement de risque survenait ?		
	Clients	20
	Actionnaires	20
	Salariés	20
	Régulateur (ACPR, CNIL…)	20
	Partenaires	20
	Total	100

Green	Yellow	Orange	Red
0-20	40-60	80	100

1	2	3	4

2.3. L'évènement de risque peut-il avoir un impact réglementaire ?

Si non : passer au point 3.

Si oui :

Quel type de sanction pourrait être encouru si l'évènement de risque survenait ?	
2	Avertissement / recommandation / rappel à l'ordre du régulateur
3	Sanction financière
3	Retrait de licence / d'agrément / d'autorisation à commercialiser tel type de produit de manière temporaire
	Retrait de licence / d'agrément / d'autorisation à commercialiser tel type de produit de manière définitive

profilconsultant@chappotteau.com